ÉTUDES ET ESSAIS : UN GENRE SECONDAIRE ?

ABSTRACT

L'auteur, qui déplore le manque d'attention porté à l'essai en tant que genre littéraire, tente d'expliquer pourquoi les lecteurs et lectrices québécois(es), de même que l'industrie du livre au Québec, relèguent l'essai au dernier rang. La négligence des éditeurs face à ce genre, et le fait que les compensations financières versées à ses auteur(e)s soient minimes, contribuent à l'érosion continuelle de la présence de l'essai sur le marché littéraire au Québec. Les intellectuel(le)s du monde académique, pour qui la publication constante de leurs projets de recherche n'a pas pour but les gains financiers mais bien la survie professionnelle, gardent l'essai en vie. Mais cette prolongation de vie, d'après Laplante, est peut-être elle aussi en train de contribuer à sa mort lente.

LAURENT LAPLANTE

Laurent Laplante a consacré sa vie à la communication sous toutes ses formes. Il a été chargé de cours dans diverses universités québécoises. Il a été éditorialiste ou rédacteur en chef dans différents quotidiens, et il a publié une douzaine de livres sur des sujets variés. Il a reçu en 1996 le prix de journalisme Olivar-Asselin et le prix Genève-Montréal en 1998.

Je ne suis pas un spécialiste, mais un journaliste dont les activités d'éditorialiste ont conduit à la lecture de nombreux essais, puis, sans doute par mimétisme, à la rédaction de quelques modestes bouquins. Mes propos ne peuvent porter que sur la production québécoise, qu'il s'agisse des essais eux-mêmes ou de l'appréciation qui est faite des essais par les critiques. Il serait imprudent et injuste d'appliquer mes quelques impressions aux essais en langue anglaise, non que je ne les lise jamais, mais parce que je ne suis pas en mesure de les situer dans la société dont ils proviennent et qu'ils interprètent.

Un sort peu enviable

L'essai n'est pas, au Québec, un genre littéraire propice aux grands tirages. Des auteurs et des titres font exception, mais la plupart des essais connaissent une diffusion presque confidentielle. Diverses raisons peuvent expliquer cette situation. L'information et les affaires publiques – au Québec toujours, je le précise – ont subi l'assaut de la télévision-spectacle. Le livre en général se prêtant mal à ce traitement, les émissions de radio ou de télévision en matière littéraire ne survivent que péniblement. De toute façon, elles font rarement une grande place à l'essai.

Pourquoi cette désaffection (ou ce manque d'affection permanent) ? Les débats entre intellectuels ont cessé d'intéresser le grand public et les idées exprimées par les intellectuels ne parviennent plus à passer du livre au débat public et à l'écran. Par voie de conséquence, les recensions d'essais se sont raréfiées et le grand public n'est avisé que de façon occasionnelle de la parution de nouveaux essais. Encore là, il y a des exceptions, comme celle de Louis Cornellier dans *Le Devoir*. Les éditeurs, honnêtes reflets de l'évolution sociale, préfèrent les essais portant de grosses signatures, mais même l'essayiste connu fait rarement le poids face au romancier dans les efforts de mise en marché. Des initiatives comme le Gala du livre profitent elles aussi au monde de la fiction, à moins que les biographies de vedettes viennent, en s'agglutinant à la « non-fiction », rescaper l'essai. Quand une biographie de Céline Dion entre dans la même catégorie qu'un essai sur la pensée de Léo Strauss, l'essai n'a aucune chance. Peu lu, rarement publicisé, rarement commenté, l'essai, au Québec, fait figure de genre littéraire négligé et négligeable.

L'essai aide-t-il sa propre cause ?

De ce sort qui l'afflige, l'essai est-il lui-même une cause ? Je le crains. Puisque je fais un peu partie de la confrérie, je ne vais pas affirmer que les essayistes ne s'intéressent qu'à l'argent. On admettra cependant que l'idée de consacrer des mois et des années de travail à un bouquin qui va rapporter 1 000 ou 1 200 fois deux dollars en droits d'auteur n'a rien pour déclencher l'enthousiasme. Le Canada francophone est une petite société et la France, qui n'apprécie pas l'unilatéralisme au sein de l'ONU, le pratique assez allègrement en matière de littérature venant de la diaspora francophone. L'essai québécois, sauf exception, rapporte peu à son auteur.

Il existe pourtant un monde à l'intérieur duquel la rédaction d'un essai est mieux traitée. C'est le monde universitaire. « Publish or perish », dit la mise en garde. Bien sûr, les publications savantes absorbent une bonne partie de la rédaction exigée, mais le monde universitaire valorise quand même

le livre et, en l'occurrence, l'essai. C'est, dans les critères universitaires d'évaluation et les fondements du prestige, un élément important. Les conditions de travail favorisent d'ailleurs ce type d'activité et de production intellectuelle : la recherche est facilitée par les bibliothèques, la contribution des étudiants et des jeunes chercheurs est à portée de la main, l'essai pèse lourd dans le cheminement vers les postes et les statuts prestigieux, etc.

À première vue, on devrait se réjouir que le milieu universitaire vole ainsi au secours de l'essai. Le problème, c'est qu'il le soutient en l'accaparant. Les universitaires, en effet, multiplient les essais et en alourdissent les caractéristiques. Les thèses publiées à titre d'essais multiplient les notes infrapaginales, font craquer les coutures, adoptent un jargon peu abordable ; l'essai en sort avec une image qui éloigne tous les publics non spécialisés. L'essai devient un traité savant, complet et fastidieux au point d'en devenir souvent rebutant.

Un genre sans relève

Du fait qu'il adopte les usages universitaires, en rigueur comme en lourdeur, l'essai décourage, d'une part, la jeune génération et, d'autre part, ceux qui ne sauraient adopter de telles habitudes. Lors d'un récent jury siégeant à propos de demandes de subventions, nous avons tous été sidérés par une évidence : à peu près aucun des aspirants n'avait moins de 40 ans. Constat presque aussi patent, la grande majorité des demandes provenaient de personnes travaillant déjà sur le sujet depuis des années et, bien sûr, dans un cadre universitaire.

Quelques exemples en forme de rappels. Camus avait 30 ans quand, en pleine guerre, il écrivit les quatre *Lettres à un ami allemand,* Saint-Exupéry abordait la quarantaine quand, à la même époque, il rédigea la *Lettre à un otage* et Jean-Paul Desbiens avait trente-trois ans quand il secoua le Québec avec *Les Insolences du Frère Untel.* Où sont nos équivalents ?

Entendons-nous bien. Je ne conteste pas au milieu universitaire le droit de s'exprimer. L'essai, c'est sa nature, accueille et doit accueillir toutes les entreprises de réflexion. Le problème, c'est que nous sommes ici en présence d'une sorte de libéralisme littéraire qui, comme d'autres, profite aux plus forts et presque exclusivement aux plus forts. La politique qui conduit le Conseil des arts à ignorer dans ses évaluations les revenus des postulants peut, certes, se justifier dans l'abstrait. En termes concrets, elle permet à des essayistes nantis et connus de mener une concurrence victorieuse à des essayistes virtuels de moindre renom et de faibles ressources.

Un genre sous influence

Deux observations supplémentaires. La première, à propos de la France. La seconde, à propos de la polarisation constitutionnelle.

Au Québec, le poids de la littérature française est énorme et l'essai, pour cause d'excellence et d'abondance françaises, n'échappe pas à l'emprise hexagonale. Snobisme et paresse ajoutant leur influence, la critique québécoise se porte plus aisément vers Edgar Morin, Touraine, Sollers, Finkielkraut que vers Simon Langlois ou Gilles Gagné. En plus, les perspectives sont influencées par les penchants des intellectuels français. L'Europe du dernier demi-siècle (ou siècle) a été agressée par deux totalitarismes et non pas par un seul : celui du nazisme, celui du goulag. Comme l'immense majorité des intellectuels français ont flirté plutôt avec la gauche qu'avec le national-socialisme, le procès le plus souvent intenté au totalitarisme frappe les excès du nationalisme plutôt que ceux de la gauche. Cette propension à vilipender tous les nationalismes, une fois transposée en sol québécois, importe des perspectives françaises qui sont propagées ici sans coller à la réalité québécoise. Avec un certain mépris, les analystes français parlent des « crispations identitaires ». L'essai québécois s'en ressent et mène souvent des analyses qui correspondent aux vues de Sartre plus qu'à celles de Fernand Dumont ou de Seymour.

La politique qui conduit le Conseil des arts à ignorer dans ses évaluations les revenus des postulants peut, certes, se justifier dans l'abstrait. En termes concrets, elle permet à des essayistes nantis et connus de mener une concurrence victorieuse à des essayistes virtuels de moindre renom et de faibles ressources.

Cette influence française a contribué, pas seule évidemment, à durcir les positions dans le face à face entre essayistes sympathiques à la souveraineté et essayistes de l'autre clan. Cela n'a certes pas contribué à rendre l'essai québécois plus libre ou plus stimulant.

Des pistes ?

Je ne suis sans doute pas le premier à poser la question, mais elle ne devient pas futile pour autant : le flou artistique que l'on maintient autour de l'essai ne brouille-t-il pas les cartes ? Définir l'essai par la négative (« non-fiction »), n'est-ce pas un peu méprisant ? L'auberge espagnole ne garantit pas la qualité de la gastronomie.

La deuxième question n'est pas plus facile : peut-on, sans ostraciser qui que ce soit, rendre la concurrence plus juste entre les universitaires et les essayistes virtuels ? Les seconds n'ont ni l'expérience, ni le maniement de l'appareil critique, ni l'accès facile à la recherche, ni le stimulant de la contribution étudiante.